

Extrait authentique du procès-verbal d'une assemblée du conseil municipal

Assemblée ordinaire du lundi 21 août 2017 Séance tenue le 22 août 2017	Résolution: CM17 1008
---	-----------------------

Prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats

Accorder 2 contrats de collecte et de transport des matières recyclables à Derichebourg Canada environnement inc. et Services Ricova inc., pour des durées de 34 et 34 ½ mois respectivement - Dépense totale de 4 898 987 \$ taxes incluses - Appel d'offres public 17-15972 (10 soum.)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 16 août 2017 par sa résolution CE17 1409;

Il est proposé par M. Francesco Miele

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des arrondissements, pour une période de 34 et 34½ mois, les services de collecte et transport de matières recyclables, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des contrats, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15972 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firme	Arrondissement	Débutant le	Nombre de mois	Montant (taxe incluses)
Collecte matières recyclables				
Derichebourg Canada	Saint-Léonard	1 ^{er} janvier 2018	34	2 883 244 \$
Services Ricova inc.	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	16 décembre 2017	34½	2 015 743 \$

N.B. : Tous les contrats se terminent le 31 octobre 2020 **4 898 987 \$**

- 3 - de doter le Service de l'environnement d'un budget additionnel de 31 447 \$ en 2019 et de 51 747 \$ en 2020 pour financer l'indexation ou l'ajustement annuel des contrats;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Un débat s'engage.

Adopté à l'unanimité.

20.65 1170695004
/pl

Denis CODERRE

Maire

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 23 août 2017

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 16 août 2017

Résolution: CE17 1409

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des arrondissements, pour une période de 34 et 34½ mois, les services de collecte et transport de matières recyclables, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des contrats, conformément aux documents de l'appel d'offres public 17-15972 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;

Firme	Arrondissement	Débutant le	Nombre de mois	Montant (taxe incluses)
Collecte matières recyclables				
Derichebourg Canada	Saint-Léonard	1 ^{er} janvier 2018	34	2 883 244 \$
Services Ricova inc.	Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	16 décembre 2017	34½	2 015 743 \$
N.B. : Tous les contrats se terminent le 31 octobre 2020				4 898 987 \$

- 3 - de doter le Service de l'environnement d'un budget additionnel de 31 447 \$ en 2019 et de 51 747 \$ en 2020 pour financer l'indexation ou l'ajustement annuel des contrats;
- 4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1170695004

/pl

Pierre DESROCHERS

Président du comité exécutif

Yves SAINDON

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Yves SAINDON
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 21 août 2017

Recommandation

		Numéro de dossier :	1170695004
Unité administrative responsable			
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le	2017-08-21
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas		
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas		
Projet	Plan stratégique de développement durable		
Objet	Accorder 2 contrats de collecte et transport des matières recyclables aux firmes : Derichebourg Canada environnement Inc. et Services Ricova Inc. pour des durées de 34 et 34 ½ mois respectivement. Dépense totale de 4 898 987 \$ taxes incluses - Appel d'offres public # 17-15972 - 10 soumissionnaires.		

Il est recommandé :

- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des arrondissements, pour une période de 34 et 34½ mois, les services de collecte et transport de matières recyclables, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacun des contrats, conformément aux documents de l'appel d'offres public N° 17-15972 et au tableau de prix reçus;

Firme	Arrondissement	Débutant le	Nombre de mois	Montant (taxe incluses)
-------	----------------	-------------	----------------	-------------------------

Collecte matières recyclables

Derichebourg Canada	St-Léonard	1 ^{er} janvier 2018	34	2 883 244 \$
Services Ricova Inc.	CDN-NDG	16 décembre 2017	34½	2 015 743 \$

N.B. : Tous les contrats se terminent le 31 octobre 2020

4 898 987 \$

- de doter le Service de l'environnement d'un budget additionnel de 31 447 \$ en 2019 et de 51 747 \$ en 2020 pour financer l'indexation ou l'ajustement annuel des contrats.
- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100% par la Ville centrale.

-- Signé par Benoit DAGENAIS/MONTREAL le 2017-07-25 16:28:42, en fonction de /MONTREAL.

Signataire:

Benoit DAGENAIS

Directeur général adjoint
Direction générale , Direction générale adjointe - Services
institutionnels

Numéro de dossier :1170695004

Ville de Montréal
Système de gestion des décisions des instances
Sommaire décisionnel

Identification		Numéro de dossier : 1170695004
Unité administrative responsable	Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles , Division collecte_transport et traitement des matières résiduelles	
Niveau décisionnel	Conseil municipal	Au plus tard le 2017-08-21
Charte montréalaise des droits et responsabilités / Sommet	Ne s'applique pas	
Compétence d'agglomération / Contrat de ville	Ne s'applique pas	
Projet	Plan stratégique de développement durable	
Objet	Accorder 2 contrats de collecte et transport des matières recyclables aux firmes : Derichebourg Canada environnement Inc. et Services Ricova Inc. pour des durées de 34 et 34 ½ mois respectivement. Dépense totale de 4 898 987 \$ taxes incluses - Appel d'offres public # 17-15972 - 10 soumissionnaires.	

Contenu

Contexte

Depuis le 1^{er} janvier 2015, les compétences à l'égard de l'enlèvement, du transport et du dépôt des matières résiduelles résidentielles provenant des arrondissements relèvent du conseil municipal de la Ville de Montréal.

Dans ce cadre, les contrats de collecte et de transport des matières recyclables de cinq (5) arrondissements, Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce, Lachine, LaSalle, Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles et Saint-Léonard, viennent à échéance en septembre 2017, décembre 2017 et février 2018.

Le présent sommaire concerne l'octroi des contrats pour les arrondissements Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et St-Léonard. Ces contrats doivent être soumis à la Commission permanente sur l'évaluation des contrats (CEC).

Pour l'arrondissement de Saint-Léonard, le contrat existant inclut une option de prolongation de 12 mois. La Ville désirant sonder le marché privé a demandé des prix unitaires pour cet arrondissement avant de prendre une décision. L'objectif étant de poursuivre les services de collecte au meilleur coût possible, un nouveau contrat est requis pour l'arrondissement de Saint-Léonard.

Les dates de début des nouveaux contrats sont les suivantes :

- 16 décembre 2017 : Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce
- 1^{er} janvier 2018 : St-Léonard

Conformément à la stratégie mise en place en 2015 pour l'harmonisation de l'élaboration d'appels d'offres normés pour les contrats de collecte et transport des matières résiduelles, le présent appel d'offres a bénéficié du même encadrement et des mêmes balises. Ces balises se retrouvent dans la section technique du devis et encadrent : l'étalement obligatoire des jours de collecte (4 ou 5 jours) et le

découpage territorial limitant le nombre de camions pour une journée à six (6).

L'appel d'offres public N° 17-15972 a été lancé le 27 mars 2017. Les soumissions ont été ouvertes le 19 avril 2017.

L'appel d'offres a été publié dans le SEAO ainsi que dans le journal Le Devoir et les soumissionnaires ont eu 24 jours de calendrier pour préparer leur dossier. Les soumissions ont un délai de validité de 180 jours de calendrier.

Six (6) addendas ont été produits pour répondre aux questions d'acquéreurs du cahier des charges.

Pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, un sommaire décisionnel distinct sera présenté (Numéro de dossier : 1176224001) afin de recommander au conseil municipal du mois d'août 2017 l'option de prolongation de ce contrat.

Afin de ne pas retarder l'octroi des deux autres contrats et surtout celui de l'arrondissement Lachine qui débute le 1er octobre, les contrats pour les arrondissements de Lachine et de LaSalle ont été octroyés à la séance du conseil municipal du 13 juin 2017.

Décision(s) antérieure(s)

CM17 0747 13 juin 2017

Accorder 2 contrats à Col Sel Transit Inc. et Environnement Routier NRJ Inc. pour la collecte et le transport des matières recyclables, pour des périodes de 37 et 32 mois - Dépense totale de 4 200 596 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 17-15972 (10 soum.)

CM16 1455 20 décembre 2016

Prolonger jusqu'au 31 décembre 2018 l'application de la déclaration de compétence visée par la résolution CM14 1126 concernant les objets suivants dont :
- l'enlèvement, le transport et le dépôt de matières résiduelles.

CM14 1126 25 nov. 2014

Déclarer, en vertu de l'article 85.5 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil de la ville compétent à l'égard des objets suivants jusqu'au 31 décembre 2016 et à compter du 1^{er} janvier 2015 : ... 2 - l'enlèvement, le transport et le dépôt des matières résiduelles.

Description

Le présent sommaire concerne le renouvellement des contrats de collecte et transport des matières recyclables des arrondissements Côte-des-Neiges - Notre-Dame-de-Grâce et St-Léonard.

Il y a eu quinze (15) preneurs de cahier de charges et de ce nombre dix (10) entreprises ont déposé une soumission.

Les raisons invoquées par les entreprises n'ayant pas soumissionné sont les suivantes :

- une entreprise a indiqué qu'elle voulait le cahier de charges à titre informatif;
- une entreprise a acheté deux fois le cahier de charges par erreur;
- une entreprise a indiqué que sa filiale a déposé une soumission;
- une entreprise a indiqué qu'elle n'a pas les ressources et qu'elle ne travaille pas sur l'île de Montréal;
- une entreprise a indiqué qu'elle n'a pas la capacité pour exécuter le contrat.

Dans le cadre de la stratégie retenue depuis l'année 2015, suite au rapatriement des compétences de collecte / transport, cet appel d'offres permet d'assurer la poursuite des services dans les arrondissements concernés tout en assurant la synchronisation des fins de contrats au 31 octobre 2020. Cette synchronisation permettra, lors des renouvellements des contrats, de solliciter les marchés de

collecte, transport et élimination en bloc afin de permettre d'obtenir les meilleures conditions de compétition possible sur le marché.

Justification

Des prix pour la collecte et le transport des matières recyclables ont été obtenus pour deux (2) arrondissements.

Le tableau suivant présente les soumissions déposées par les soumissionnaires pour chaque arrondissement :

Arrondissement	Col Sel Transit Inc.	Derichebourg Canada	Entreprise Sanitaire F.A. LTÉE	Environnement routier NRJ inc.	JMV Environnement inc.	RCI Environnement div. WM Québec Inc.	Récupération Tersol	Services Ricova Inc.	Services Matecinc.	9084-3032 Québec inc. (JR)
CDN-NDG										
St-Léonard										

Les tableaux présentés dans l'intervention du Service de l'approvisionnement illustrent les résultats des analyses.

Ces deux contrats doivent être soumis à la Commission permanente sur l'évaluation des contrats (CEC).

Le contrat pour l'arrondissement de Saint-Léonard répond aux deux critères suivants :

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de deux (2) millions de dollars. Le montant du contrat est de 2 015 743 \$ (indexations et taxes incluses)
- ET - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. L'écart de prix est de 22 %.
- ET - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire. L'écart représente -32 %.

Le contrat pour l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce répond aux deux critères suivants :

- Contrat de biens et services d'une valeur de plus de deux (2) millions de dollars. Le montant du contrat est de 2 883 244 \$ (indexations et taxes incluses).
- ET - Écart de prix de plus de 20 % entre l'adjudicataire et le deuxième plus bas soumissionnaire conforme. L'écart de prix est de 62 %.
- ET - Écart de plus de 20 % entre l'estimation interne effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire. L'écart représente -45 %.

Le tableau normalisé se retrouve en pièce jointe : (A-O 17-15972 Formulaire normalisé CT CS 2 arrondissements.xls).

La comparaison entre les résultats du processus d'appel d'offres et les estimations internes du Service de l'environnement se trouvent en pièce jointe : (A-O 17-15972 Estimés SE vs résultats A-O 2 arrondissements.xls).

Les estimations ont été réalisées par les professionnels du Service de l'environnement sur la base des coûts unitaires par porte des arrondissements concernés pour l'année 2017.

L'entreprise Services Ricova Inc. explique son prix très concurrentiel par un plan d'affaires visant la croissance de ses parts de marché dans la région métropolitaine. Les camions qui seront utilisés seront neufs (commandes en attente de l'octroi par la Ville) et les salaires des employés respectent les normes du Comité paritaire (matières recyclables), comme prescrit par la Loi.

Au global, pour les services demandés pour la durée des deux contrats, les résultats de l'appel d'offres sont inférieurs de 41% aux estimations.

Aspect(s) financier(s)

Cette dépense sera imputée au budget de fonctionnement du Service de l'environnement au poste budgétaire de services techniques - gestion des matières résiduelles.

Les contrats sont d'une durée de 34 et 34,5 mois selon l'arrondissement pour les périodes de trois et quatre années financières.

Le coût total s'élève à 4 898 987 \$ taxes incluses, incluant l'ajustement annuel estimé à 2 % (indexation) à compter de la date anniversaire des contrats. La répartition des coûts est présentée comme suit :

Arrondissements	2017	2018	2019	2020	Total
CDN-NDG	37 924 \$	985 032 \$	985 032 \$	820 860 \$	2 828 848 \$
Saint-Léonard	- \$	698 214 \$	698 214 \$	581 845 \$	1 978 272 \$
Sous-total	37 924 \$	1 683 246 \$	1 683 246 \$	1 402 705 \$	4 807 121 \$
Ajustement annuel	- \$	758 \$	34 439 \$	56 669 \$	91 866 \$
Grand total - taxes incluses	37 924 \$	1 684 004 \$	1 717 685 \$	1 459 374 \$	4 898 987 \$

Pour plus de détail, voir la pièce jointe 'Aspect financier'.

Les résultats de cet appel d'offres génèrent un écart favorable annuel de 993 993 \$ taxe nette soit de 39,27 % par rapport aux contrats en cours (2017) pour les arrondissements ci-dessus.

Les crédits requis pour l'année 2017 et 2018 sont prévus au budget de fonctionnement du Service de l'environnement.

Un budget additionnel sera requis à partir de l'année de 2019 pour financer la portion de l'indexation ou de l'ajustement annuels des contrats.

Cette dépense sera assumée entièrement par la Ville centre.

Développement durable

Dans le cadre du Plan de développement durable 2016-2020, le présent dossier contribue à l'atteinte de la cible suivante: *Atteindre les objectifs gouvernementaux de valorisation des matières recyclables (70 %) d'ici 2020*. Il contribue de plus à l'action 7 des organisations partenaires de ce plan, soit de réduire et de valoriser les matières résiduelles, notamment en implantant la collecte des matières recyclables.

Impact(s) majeur(s)

Tous les services inclus à cet appel d'offres sont nécessaires en raison de la fin des contrats actuels. Les services offerts permettent à la Ville de s'acquitter de ses obligations d'atteintes des objectifs de détournement de l'enfouissement des matières résiduelles, édictées par le gouvernement dans sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Les octrois planifiés pour le conseil municipal du mois d'août offriront aux adjudicataires les délais nécessaires avant le début des contrats pour procéder à d'éventuelles acquisitions d'équipements.

Opération(s) de communication

Les arrondissements concernés réaliseront des communications de proximité afin d'informer, le cas échéant, les citoyens des changements dans les jours de collecte.

Calendrier et étape(s) subséquent(e)

Calendrier et étape(s) suivante(s)

Octroi des contrats : CM du 21 août 2017

Début des contrats: dates multiples 16 décembre 2017 à 1^{er} janvier 2018

Fin des contrats : 31 octobre 2020

Échéancier initial de réalisation du projet

Début: 2017-12-16

Fin: 2020-10-31

Conformité aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

Validation

Intervenant	Sens de l'intervention
Autre intervenant	Sens de l'intervention

Parties prenantes	Services

Responsable du dossier Alain LEDUC Conseiller en aménagement C/E Tél. : 514 872-2210 Télécop. : 514 872-8146	Endossé par: Michel RABY C/d collecte transport et traitement des matières résiduelles Tél. : 514 872-8878 Télécop. : 514 872-8146 Date d'endossement : 2017-06-21
---	---

Approbation du Directeur de direction Pierre GRAVEL Directeur - gestion des matières résiduelles et infrastructures Tél. : 514 872-4404 Approuvé le : 2017-07-14 11:16	Approbation du Directeur de service Roger LACHANCE Directeur Tél. : 514 872-7540 Approuvé le : 2017-07-24 11:25
---	--

Numéro de dossier : 1170695004